



Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain
3 Communautés de Communes – 99 communes – 100 000 habitants

Recrute un/une Directeur.ice

**Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, compétente et sympathique !
Au vert, entre Toulouse et les Pyrénées !**

Contexte

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain est un établissement public qui agit dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la culture, de l'énergie, du développement local, de la santé et de l'urbanisme, en accompagnement quotidien et étroit de ses collectivités membres.

Il fonctionne avec un Conseil Syndical composé de 42 élus représentant les 3 Communautés de Communes adhérentes : Cœur de Garonne, Volvestre, Bassin Auterivain.

L'équipe technique est composée de près de 30 agents répartis en 8 services :

- Application du Droit des Sols - ADS,
- Contrat Local de Santé - CLS,
- Contractualisation avec la Région et l'Etat en lien avec la Direction Général des Services – DGS,
- Culture,
- Finances et Ressources Humaines – RH,
- Fonds européens : LEADER / Approche Territoriale Intégrée - ATI,
- Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET : efficacité et sobriété énergétiques, énergies renouvelables, mobilités,
- Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT.

Fiche de poste

INTITULE DU POSTE - GRADE - FILIERE - CADRE D'EMPLOIS

Intitulé du poste : Direction

Grade : Attaché

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Attaché territorial

Titulaire Contractuel Droit public



PAYS SUD TOULOUSAIN
34 avenue de Toulouse
31390 CARBONNE



MISSION GENERALE :

- Gestion du PETR du Pays Sud-Toulousain en ses missions, ses instances et son personnel
- Représentation du PETR du Pays-Sud toulousain auprès de ses réseaux

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

Le poste est placé sous la seule autorité du Président du PETR du Pays Sud-Toulousain, à savoir Monsieur Gérard ROUJAS à la date de la présente.

TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet à 38 heures par semaine avec RTT

HORAIRES DE TRAVAIL

Horaires très variables, pour une durée hebdomadaire dépassant bien souvent les 38 heures contractuels, sur la base des plages de présence obligatoire allant de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi.

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DU POSTE

Espace Jallier, 34 avenue de Toulouse, 31 390 CARBONNE

ACTIVITES

Mission générale de gestion et de représentation de la structure Pôle d'Equilibre Territorial et Rural / PETR du Pays Sud-Toulousain / PST

- Instances : préparation, organisation, rendu et suivi des instances que sont la Conférence des Maires /orientations (99 Maires réunis au moins une fois par an), le Conseil syndical / délibérations (42 délégués réunis en moyenne une fois par trimestre) et le Bureau syndical / exécution (12 membres réunis en moyenne une fois par mois), auxquels ajouter le Conseil de Développement / démocratie participative (assistance directe au Président pour son organisation, son fonctionnement et ses activités).
- Services : structuration, supervision, coordination et accompagnement des services Application du Droit des Sols / ADS (Direction assurée en directe), Culture, Energie-Climat, LEADER, Ressources Humaines-Finances, Santé, Schéma de Cohérence Territoriale / SCoT (forte implication dans chacun d'entre eux, en arbitrage, en conseil, en proposition, en soutien).
- Personnel : encadrement des ressources humaines du recrutement au départ des agents, en passant par leur intégration, leur formation, leur abnégation, leur valorisation, leur optimisation.





- Finances : élaboration, implémentation et clôture du budget annuel, en lien étroit et permanent avec la comptabilité, tant en dépenses (identification, projection et maîtrise des dépenses) qu'en recettes (recherche, sollicitation et usage des financements, à commencer par les subventions qui représentent près des ¾ des ressources usuelles).
- Réseautage : représentation, promotion et insertion de la structure au sein de divers réseaux locaux (internes au territoire, et voisinage immédiat), départementaux, régionaux et nationaux, en vue la conclusion et la consolidation de partenariats nécessaire à son action.

Mission particulière de responsabilité des contractualisations et de l'animation territoriales

- Agent référent en interne (vis-à-vis des élus et collègues) comme en externe (vis-à-vis des financeurs et autres partenaires) des contractualisations avec l'Etat (Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique / CRTE), la Région (Contrat Territorial Occitanie auquel est rattaché le programme européen de développement rural LEADER) et l'Union européenne (Approche Territoriale Intégrée / ATI), sur la base d'un projet de territoire conçu, rédigé, proposé, actualisé et appliqué par ses soins.
- Instances : préparation, organisation, rendu et suivi des instances que sont le Comité des Financeurs / élaboration (réunion au moins 2 fois par an pour ébaucher, arrêter et proposer les maquettes financières annuelles) et le Comité de Pilotage / décision (réunion au moins une fois par an pour mise au point, prospective et validation des maquettes).
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage / AMO auprès des acteurs publics du PST, Communes et Communautés de Communes, voire de privés : à la fois technique (force de proposition sur les projets recensés et travaillés) et financière (montage des plans de financement), en concertation et mobilisation des différents services du PETR.
- Prise en charge spécifique du dispositif Bourg-Centre aux côtés de la référente technique régionale, en lien avec les démarches Petites Villes de demain / PVD et Villages d'Avenir de l'Etat : publicité auprès des Communes éligibles, aide à l'élaboration de leur candidature, à l'écriture de leur contrat puis à sa déclinaison opérationnelle (rejoignant alors l'AMO décrite ci-avant).
- Veille juridique, réglementaire et financière tant pour l'AMO que la gestion interne, en particulier dans le cadre à la fois national et régional de la planification écologique et énergétique pour laquelle l'agent est aussi en responsabilité quant à sa définition et sa concrétisation sur le territoire, via la structure et ses moyens parmi lesquels ses services, ses réseaux et ses contrats.

CHAMPS D'AUTONOMIE

Dans le cadre de la fiche de poste, l'agent bénéficie d'une très large autonomie, sous l'égide du Président et du Bureau, en accord avec les collectivités membres que sont les Communautés de Communes du Bassin Auterivain, de Cœur de Garonne et du Volvestre, ainsi que des principaux financeurs extérieurs que sont l'Etat, la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne.

Délégation de signature sur de nombreux actes administratifs et financiers, pour le compte et au nom du Président.





SUJETIONS PARTICULIERES LIEES A LA FONCTION

- Déplacements fréquents sur le territoire de la collectivité et hors territoire ;
- Participation à de nombreuses réunions de la structure ou de ses partenaires ;
- Horaires très souples en fonction des obligations du service.

MOYENS A DISPOSITION

- Un bureau en propre avec mobilier adapté,
- Matériel informatique individuel (ordinateur, écrans, téléphone...) et collectif (imprimante avec numérisation...),
- Véhicule de service en fonction des disponibilités.

Profil

Niveau Bac + 5, formation dans les domaines du développement local et/ou de l'urbanisme.

Expérience souhaitée de 2 ans dans un établissement public et/ou urbanisme.

Appétence pour la planification et les contractualisations territoriales.

La connaissance du territoire serait un plus.

Qualités requises : sensibilité aux problématiques rurales - sens de l'écoute et du travail en équipe - aptitudes d'encadrement et d'entraînement – dispositions pour le réseautage et le partenariat - capacités d'animation, aisance orale - disponibilité, dynamisme et autonomie - rigueur et sens de l'organisation - qualités relationnelles et rédactionnelles - maîtrise de l'informatique.

Permis B et véhicule personnel obligatoires.

Compléments d'information

Rythme de travail avec pics d'activités liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda des élu.es, aux imprévus.

- Rémunération sur la base de la grille indiciaire selon compétences et expériences
- Emploi permanent ouvert aux contractuels : à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique), un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et si les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut alors excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Poste à pourvoir dès que possible, basé à Carbonne (Haute-Garonne).

Candidature

Renseignements auprès de Cédric SILLITTO, Directeur, dgs@payssudtoulousain.fr ou 07 72 51 14 85.

Envoyer CV, lettre de motivation, copie des derniers diplômes.





Adressés à Monsieur le Président, PETR du Pays Sud Toulousain

Par courriel uniquement : dgs@payssudtoulousain.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

